



## Pour tous renseignements :

Secrétariat de l'Association pour la Conservation du Château d'Oron  
Au Château 1  
CH-1608 Oron-le-Châtel  
Téléphone : 021 907 90 51 E-Mail : [chateau.oron@bluewin.ch](mailto:chateau.oron@bluewin.ch)  
Site internet : [www.swisscastles.ch/Vaud/Oron](http://www.swisscastles.ch/Vaud/Oron)  
Ou [www.chateaudoron.ch](http://www.chateaudoron.ch)  
Compte de chèque postal : 10-13130-0  
Le secrétariat est ouvert le lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 11h30

## Tarifs 2023 de location des salles pour manifestations diverses

<b>Justice :</b>	<b>Fr. 2'000.--</b>
<b>Gardes :</b>	<b>Fr. 1'000.--</b>
<b>Oron :</b>	<b>Fr. 1'000.--</b>
<b>Voûtes :</b>	<b>Fr. 1'000.--</b>
<b>Chapelle :</b>	<b>Fr. 500.--</b>
<b>Cour seule (exclusivement pour apéritif) :</b>	<b>Fr. 1'000.--</b>
<i>Cour gratuite avec Salle des Gardes et Justice, selon conditions ci-dessous</i>	
<b>Tout le Château</b>	<b>Fr. 4'000.--</b>

### Remarques :

Tarifs sous réserve de modifications

Le prix de location couvre la mise à disposition des salles, l'éclairage et l'administration des manifestations.

Un forfait d'environ Fr. 500.--, la journée sera facturé en sus du prix de location si des montages ou démontages s'avèrent nécessaires et dans la mesure des disponibilités des lieux.

Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mai un montant de Fr. 200.--, est facturé pour le chauffage des lieux. En dehors de cette période et sur demande du client, le chauffage pourra être enclenché et sera facturé au même tarif.

### Modalités de paiement

Un acompte de 50% du prix de location est facturé à la réservation, le solde 30 jours avant la manifestation.

### Clause d'annulation

#### En cas de banquet :

Le 50% du prix de location reste acquis à l'Association.

#### Pour les mariages civils :

Le prix de location reste acquis à l'Association.

### Mariages civils

Le Château d'Oron est un lieu d'exception agréé pour la célébration de mariages civils. Les cérémonies sont célébrées les jours ouvrables et le 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi du mois à 11h30, 13h, 14h30 et 16h, en fonction des disponibilités de l'officier d'état civil et du Château. Par ailleurs, l'horaire de 16h est réservé pour les mariages suivis d'un banquet au Château. Les cérémonies peuvent également avoir lieu les autres samedis, pour autant qu'un officier d'état civil soit disponible. Les dates ne peuvent pas être réservées plus d'une année à l'avance. Le prix pour la location de la salle des mariages est de Fr. 700.--. La location des lieux a une durée limitée de 1h30 (cérémonie, photo et déplacement au parking compris). Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mai un montant de Fr. 50.-- est facturé pour le chauffage des lieux.

En cas de mariage civil suivi d'un banquet, un rabais de 10 % est accordé sur la salle la plus chère. Pour les démarches administratives, prendre contact avec le centre administratif de l'état civil au 021 557 07 07 ou [etatcivil.lausanne@vd.ch](mailto:etatcivil.lausanne@vd.ch).

### Visite du château

Les visites ne sont pas guidées, chacun peut se promener à son gré dans les appartements historiques et monter au sommet du donjon. D'avril à septembre :  
- le samedi de 14h à 17h.  
- la caisse ferme à 16h30.  
- le dimanche de 14h à 18h.  
- la caisse ferme à 17h30.

### Tarifs :

Adultes Fr. 10.--

Etudiants, AVS Fr. 8.--

Enfants Fr. 5.--

Ecoles: enfant + adulte Fr. 5.--

Les groupes peuvent venir visiter le Château d'Oron toute l'année après rendez-vous préalable auprès du secrétariat. Jusqu'à 19 personnes le prix de l'entrée est de Fr. 10.--, pour toute personne supplémentaire le prix de l'entrée est de Fr. 5.--. Si le groupe souhaite une visite guidée un supplément forfaitaire de Fr. 50.--, sera demandé. La visite dure environ une heure.

### Visites avant banquet

Réservation à l'avance (minimum 10 jours)

Fr. 5.--, par visiteur. Le donjon et les combles sont fermés dans ces occasions. Durée 30 minutes environ. Si le groupe souhaite un guide un supplément forfaitaire de Fr. 50.--, sera demandé.

### Traiteurs

Les repas et banquets sont assumés par les restaurateurs traiteurs agréés par l'association. Les conditions de leur intervention sont réglées directement entre eux et les clients intéressés. Vous trouverez leurs coordonnées au verso.

### Cour intérieure

(exclusivement pour apéritif)

La cour peut être louée seule, sauf exception. Par ailleurs, nous la mettons gratuitement à disposition, pour une durée limitée, en cas de location de la Salle des Gardes ou de la Salle de Justice. La cour est prioritairement attribuée à la location de la Salle de Justice.

### Horaires de location :

Location pour le midi (salles) :

Début : 11h00 Fin : 16h00

Location pour le soir (salles) :

Début 18h30 Fin : 4h00

### Nettoyages et mise en place

Ces derniers sont effectués par notre intendant et facturés selon la salle ou les salles utilisées.

**Events & Saveurs**

Ulrich Indermühle  
Ch. du Village Suisse 15  
1272 Genolier

Téléphone : 022 366 01 53 Fax : 022 366 01 40  
E-mail : [info@eventsetsaveurs.ch](mailto:info@eventsetsaveurs.ch)  
Internet : [www.eventsetsaveurs.ch](http://www.eventsetsaveurs.ch)

**Héritier Traiteur SA**

Route des Cullayes 4  
1083 Mézières

Téléphone : 021 905 11 76 Fax : 021 905 11 20  
E-mail : [info@heritier-traiteur.ch](mailto:info@heritier-traiteur.ch)  
Internet : [www.heritier-traiteur.ch](http://www.heritier-traiteur.ch)

**La Chenille Gourmande Sàrl**

Jérôme Bovet  
Le Bourg 7

CH-1610 Oron-la-Ville  
Téléphone/Fax : 021 907 71 52 Mobile : 078 722 25 34  
E-mail : [traiteur.jbovet@bluewin.ch](mailto:traiteur.jbovet@bluewin.ch)  
Internet : [www.lachenillegourmande.ch](http://www.lachenillegourmande.ch)

31.10.2022